



**Finances
Publiques**

Compte rendu du CTPD du 25 mars 2011

Le Comité technique Paritaire Départemental s'est réuni le vendredi 25 mars à 9h00.

A l'ordre du jour :

- Validation des règlements intérieurs des services non fusionnés
- Déploiement de l'organigramme fonctionnel
- Exécution du budget 2010 et présentation du budget 2011

Avant d'aborder ce CTPD, nous avons donné lecture de notre déclaration liminaire, axée sur les suppressions d'emplois et les conditions de travail, (ci-joint)

Dans sa réponse, le Président indique partager le constat sur les difficultés liées aux problèmes d'effectifs, et admet que le climat devient de plus en plus tendu. Toutefois, il dit n'avoir aucune latitude concernant les suppressions d'emplois, ni sur les moyens budgétaires alloués. Le président annonce que le 2^{ème} trimestre 2011 sera très difficile compte tenu des départs en retraite prévus (85 départs possibles, 67 demandes de départ connues au 25 février). D'ici le 30 juin, 45 départs sont d'ores et déjà annoncés (30 pour la filière fiscale et 15 pour la filière gestion publique).

La DG dit vouloir revoir son mode de management et réduire le nombre d'indicateurs, la direction dit en avoir fait part aux chefs de service (*tous les agents auront pu juger de la réalité de l'évolution*)

Le directeur nous a assuré essayer d'anticiper les difficultés dans la mesure de ses moyens, il a admis une priorisation des missions dans la période à venir (*le service public va devoir réduire sa toile en fonction des emplois alloués*). Il considère que le contrôle sur pièces dans la filière fiscale et le recouvrement des produits locaux dans la filière gestion publique seront, entre autres, les variables d'ajustement.

En réponse à une intervention (FO), appuyée par la CGT, sur l'augmentation des tâches et des objectifs du contrôle fiscal externe, la direction a proposé la tenue d'un groupe de travail préparatoire à un futur CTPD sur le sujet.

Le directeur nous a annoncé que la DG n'avait plus de plan de fermetures systématiques de postes comptables mais ne refusait pas les mesures ponctuelles, pour sa part le directeur est favorable à la fermeture de tous les postes de moins de 3 agents implantés, il a donc 7 postes dans le collimateur.

Sur l'ordre du jour

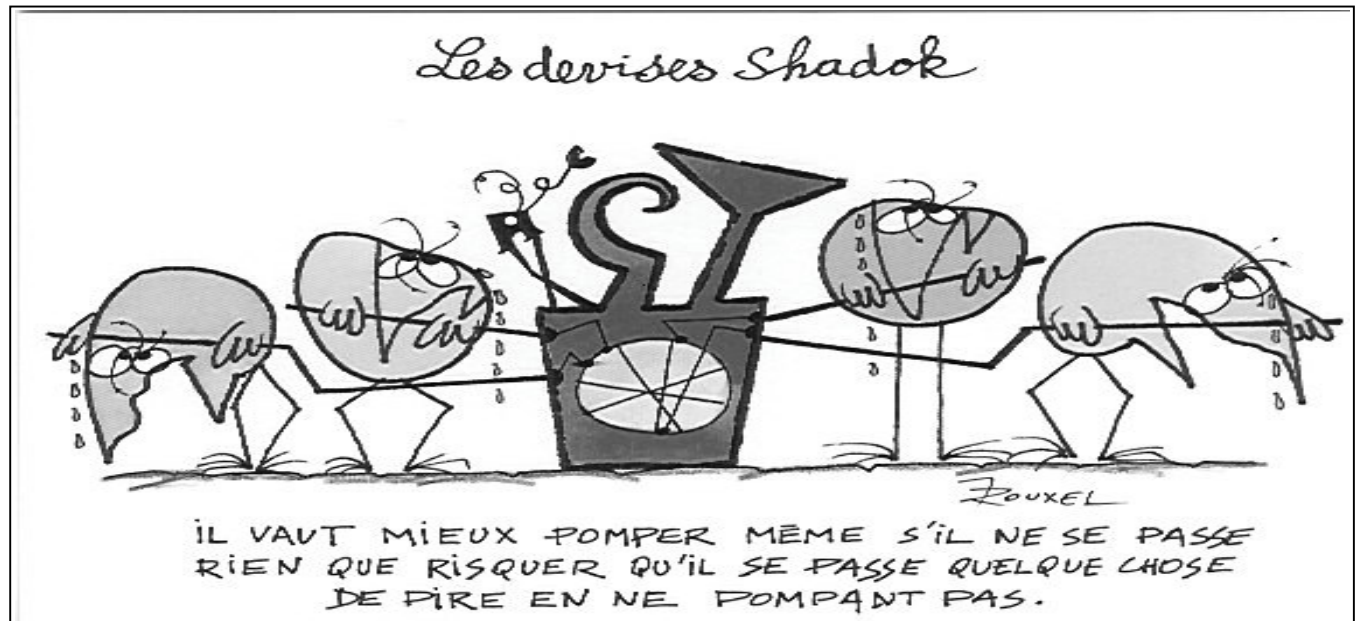
- **Validation des règlements intérieurs des services non fusionnés**

L'ensemble des services du département sera désormais soumis au même règlement intérieur concernant les modules horaires et les modules ARTT.

La CGT est intervenue pour que des badgeuses soient installées partout à l'entrée des bâtiments administratifs suite à la mise en place d'Agora dans la filière Gestion Publique, réponse ,c'est en cours et ça ne devrait pas tarder. Dans l'attente cette situation introduit une différence de traitement inacceptable entre les agents.

- Déploiement de l'organigramme fonctionnel

L'Administrateur Général des Finances Publiques en charge du dossier, responsable de la MMR (Mission Maîtrise des Risques), nous a présenté le projet :



- Exécution du budget 2010 et présentation du budget 2011

Le budget 2011 présente une baisse de 18%, la direction assure que 2 abondements d'ajustement sont prévus en mai et septembre, on peut toujours rêver.

Les principaux points abordés par la CGT :

Frais nettoyage : nous avons dénoncé l'attribution du marché à l'entreprise ONET Cette entreprise facture ses prestations au prix fort pour un résultat plus que médiocre, ce dont chacun peut juger. De plus, nous avons interpellé L'Administration qui attribue un marché national à une entreprise aux pratiques sociales douteuses (salaires au lance pierre, CDD à répétition, pressions diverses sur le personnel).

Nous avons donc demandé qu'une étude nous soit communiquée sur le bilan de l'intervention de ONET.

Remboursement des frais de déplacement professionnels :

Pour le calcul du remboursement des frais de déplacement des agents en mission permanente dans la filière fiscale (BCR, vérificateurs, géomètres...), l'Administration retient comme point de départ soit le domicile, soit la résidence administrative, toujours au mieux de ses intérêts. L'économie ainsi réalisée est négligeable pour l'administration mais a des conséquences importantes pour les agents concernés.

D'autre part, les mêmes règles ne s'appliquent pas dans les 2 filières, en s'appuyant sur les notes existantes, la CGT demandé une harmonisation départementale en fixant une fois pour toute le point de départ. La direction doit nous donner une réponse rapide.

Autre point abordé : Travaux sur le site du bateau : la direction n'a pas obtenu les crédits nécessaires pour l'aménagement du bateau. Elle réfléchit toujours à une réorganisation du site afin d'accueillir la pairie départementale, elle prévoit une seule caisse pour les quatre postes (Amendes, Municipale, Pairie, Saint-Brieuc banlieue), compte tenu de l'affluence et des effectifs, ce projet paraît totalement irréaliste et invivable pour les agents concernés, la CGT s'élève contre ce projet.

Questions diverses CGT: Suite à la réception de messages à caractère raciste sur les messageries intranet de certains collègues, nous avons demandé à la direction de prendre toutes les mesures pour que cessent ces pratiques.

Saint-Brieuc le 28 mars 2011